

## L'Avenir de l'Ecole

### **Question N°6: Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves?**

**A.** Une discussion libre entre les membres participants du groupe fait ressortir que, dans ce débat «on se voile la face», car:

1. Les sujets proposés à la réflexion nationale ne sont pas nouveaux et penser ce problème, c'est vouloir offrir un nombre d'intervenants suffisants pour atteindre la finalité énoncée dans la question; c'est aussi mettre en place une quantité suffisante de moyens et d'outils pédagogiques, correspondant à cette diversité; ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

2. L'investissement des personnels dans des expériences réalisées au sein des établissements localement, n'est pas considéré et reconnu au niveau national et la conséquence de ces expérimentations trop vite abandonnées provoque l'installation d'une certaine forme de découragement chez les enseignants.

3. L'inadéquation entre ce qui est attendu aujourd'hui de l'école et la réalité sociale est flagrante. En conséquence, il semble que soient déchargés sur l'école tous les maux de la société, maux que cette dernière ne peut plus contrôler.

4. La «diversité», doit prendre en compte de nombreux paramètres tels que:

- la taille de l'établissement
- le nombre des élèves comme } on ne gère pas un collège de 200 élèves comme un de 1200
- l'implantation géographique du collège et sa spécificité (géographique humaine)
- l'équipe d'encadrement et l'équipe éducative, facteurs dont il n'est pas toujours tenu compte.

**B.** Le principe de la diversité existe de fait mais la question à se poser, n'est-ce pas plutôt: « qu'est-ce que l'on fait de ce principe? » ou « comment le redéfinir? »

En effet, bien des expériences ont été faites et en particulier au collège de Ducos, répondant aux instructions nationales:

→ quant à la structure pédagogique:

- classes de transition
- classes de CPPN
- 5<sup>ème</sup> Professionnelle (dites 5<sup>ème</sup> Lycée) qui aujourd'hui n'existe plus.

→ quant aux moyens:

- Cycle 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> sur 3 ans

- P.P.O.
- G.M.M.

- I.D.D. les derniers en date, qui ont eu de très belles définitions, avec de fortes motivations initiales. Mais les moyens inexistants ont fait qu'ils se sont limités à ne plus devenir que de simples exposés.

Force est de constater, qu'entre les élèves inscrits en SEGPA, section ciblée pour les élèves «en très grande difficulté» et des élèves en difficultés moindres, inscrits dans des classes ordinaires, rien n'est actuellement organisé.

**C.** Comment concilier « niveaux différenciés » et « parcours différenciés » ?  
Les propositions qui nous semblent pouvoir être examinées sont à plusieurs niveaux.  
« Le collège unique » comme socle pour l'école, oui mais :

→ Il faut que soit entendu à nouveau le professionnel de l'école qui ne l'est plus. (Exemple : la non acceptation du redoublement de leur enfant par les parents, etc...).

→ Les collégiens doivent avoir une même approche identitaire: la tenue réglementaire, mesure propre à la Martinique (ou tenue unique), votée en conseil d'Administration nous semble une première vraie étape, car elle met tous les élèves dans une position égalitaire, au départ.

→ Dans l'organisation pédagogique il est plus que souhaitable que des moyens spécifiques permettent de prévoir des heures à l'emploi du temps (début ou fin de matinée) pour que :

- des élèves en difficulté puissent se remettre à niveau mais que,
- des élèves ayant compris avant les autres, puissent aller plus loin dans leur apprentissage.

→ Des expériences très positives, quant à la rentabilité des résultats, nous semblent devoir être réexaminées de près, notamment dans l'aménagement des rythmes scolaires: (Exemple à Petit Bourg, commune de Rivière-Salée, dans une école élémentaire, 2 ½ journées hebdomadaires, ont montré à terme, qu'il y avait un plus grand nombre de bons élèves de CM2 passant en 6<sup>ème</sup>).

→ Au sein des établissements, il s'agirait d'imaginer des «filières» ouvertes (effectif réduit réellement, encadrement plus complet) pour que :

- en l'occurrence, l'élève puisse soit: faire un réel retour dans un cycle ordinaire
- ou mettre en œuvre (avec une aide spécifique) un autre projet (sur le modèle de la classe d'adaptation en élémentaire).

Actuellement dans notre établissement autour de la « diversité des élèves » les expériences qui sont en place sont:

- le dispositif par alternance
- une classe d'insertion
- la remédiation, suite à l'évaluation en 6<sup>ème</sup>, apportée par un assistant d'éducation à une vingtaine d'élèves.

Cela nous semble de trop petites réponses à un collège de plus 1000 élèves, constituant un public extrêmement diversifié.

Question N°15 : Violence et incivilités à l'école  
Comment lutter efficacement!?

Afin de bien cerner ce thème et de proposer une réponse, nous avons fait le choix au sein du groupe de nous appuyer sur la fiche détaillée émanant du Ministère, laquelle nous permet de faire un état des lieux.

La lecture des trois questions qui figurent sur ce document nous a donc permis de lancer et d'orienter le débat .

\_ Comment l'école doit -elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants?

Cette interrogation nous amène à définir le rôle de l'école.

Nous constatons qu'il a quelque peu changé au cours du temps:

Tandis que par le passé, l'école , institution relativement fermée chargée de l'instruction des élèves (Lire, écrire, Compter) et de leur formation morale est quasiment la seule dispensatrice de savoir;

Elle doit maintenant faire face à de nouveaux défis compte tenu de l'évolution de la société : Elle n'est plus la seule dispensatrice de savoirs, aussi doit-elle canaliser ces derniers, aider à les organiser pour développer l'esprit d'analyse.

On voit par conséquent que l'école est plus ouverte sur l'extérieur, elle doit prendre en compte la diversité des élèves et les former à la citoyenneté.

Qu' est-ce que l'éducation?

Elle réside en partie dans le respect des règles établies par la société.

Constat : Les élèves enfreignent de plus en plus ces règles...

Les parents semblent de plus en plus dépassés.

Solutions proposées :

\_Renforcement du rôle d'éducateur des personnels enseignants

\_Renforcer le travail d'équipe

\_Favoriser la relation et la communication enseignants-élèves, par une diminution des effectifs

\_ Valoriser l'élève

- \_Attribuer une assistante sociale par établissement à temps plein
- \_Mise en place d'une cellule d'écoute (assistante sociale, CPE, infirmière, enseignants)
- \_Renforcer le lien école-familles
- \_Augmenter les classes UPI(unités pédagogiques individualisées)
- \_Appliquer les dispositifs existants(ex : semaine des parents à l'école)
- \_Amélioration du cadre de vie scolaire
- \_ Mener les projets éducatifs entrepris jusqu'au bout.

Ces solutions, pour qu'elles soient efficaces, nécessitent des moyens matériels financiers, humains mais aussi du temps!

Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves?  
 Quelles sont les sanctions efficaces?

- \_Il est indispensable de faire respecter le règlement intérieur
- \_Il faut savoir modérer l'autorité, adapter la sanction en fonction de la faute.
- \_Il convient de donner du sens à l'autorité et à la sanction.
- \_Communiquer avant de sanctionner
- \_Proposition : Faire une liste des éléments perturbateurs pour anticiper les débordements et mieux traiter les problèmes de violence.
- \_Les parents doivent être informés des exigences des professeurs en matière de discipline pour éventuellement coopérer dans la lutte contre certains comportements inacceptables.
- \_Des médiateurs pourraient intervenir pour réconcilier certains élèves avec l'école, voire la réhabiliter aux yeux de certains parents.

Pour conclure, nous dirons que le problème de la violence est un problème de société contre lequel l'école doit lutter à son niveau.

Elle existe, il ne s'agit pas de l'occulter mais de refuser qu'elle s'installe à l'école car l'école est aussi le lieu où l'on apprend à vivre et à travailler ensemble.

En ce qui concerne le débat plus global, nous regrettons que cette consultation sur l'avenir de l'école soit aussi précipitée et de ne pas disposer de plus de temps pour approfondir les différentes questions qui l'animent.

Par ailleurs nous déplorons la faible représentation des parents d'élèves et l'absence des élèves.

QUESTION N° 22

« COMMENT FORMER, RECRUTER,  
EVALUER LES ENSEIGNANTS  
ET MIEUX ORGANISER LEUR CARRIERE »?

22-1 ) *Faut-il donner davantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?*

*Oui il y a inadéquation entre le diplôme obtenu et le métier d'enseignant . Lier la formation théorique à la pratique.*

*Les difficultés du métier sont liées à l'hétérogénéité des classes.*

*Il convient de souligner le rôle de l'I.U.F.M dans certaines disciplines.*

22-2) *Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des établissements dans l'affectation des enseignants.*

*Avis divergent*

*Prendre en compte les besoins quantitatifs et qualitatifs des établissements. Il faudrait une formation spécifique par rapport au profil de l'établissement.*

*L'enseignant doit pouvoir enseigner dans tous types d'établissement*

*Mobilité de l'enseignant - Pas de ségrégation.*

22-3 ) *Faut-il tenir davantage compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? Si oui comment ?*

*Dans l'ignorance des critères objectifs d'évaluation , aucune réponse n'est apportée.*